

# Cinq questions à Yvar Mentha

Nous sommes ravis de poursuivre notre série d'interviews « Cinq questions au Conseil de Fondation » avec son président, Yvar Mentha, partenaire fondateur de Bizzozero & Partners (BRP). Nous nous permettons cette fois d'élargir quelque peu le catalogue des questions.



BRP offre des services complets en matière de questions réglementaires dans le secteur financier. Qu'est-ce qui préoccupe actuellement le plus les acteurs du marché, notamment les institutions de prévoyance ?

Les acteurs financiers sont hélas contraints de suivre attentivement une réglementation toujours plus élaborée et complexe. L'application de la LSFIn et bien sûr de la LPP pour les institutions de prévoyance, la pratique des tribunaux suisses qui joue un rôle très important dans la compréhension du devoir de diligence et de loyauté des intermédiaires financiers à l'égard de leurs clients privés comme institutionnels dans le cadre de mandats de conseil en placement et de gestion de fortune et bien entendu le grand sujet de l'évolution réglementaire en matière d'ESG sur le plan national et international sont les sujets qui préoccupent le plus nos clients.

BRP est également proche de l'actualité dans le domaine de la réglementation ESG. Comment vois-tu l'évolution future dans ce domaine, en particulier en Suisse ?

Il ne fait aucun doute que toute la thématique ESG constitue le plus grand chantier réglementaire de la décennie, ceci en Suisse comme à l'étranger. La volonté des autorités politiques et des autorités de surveillance d'encourager / de forcer tous les acteurs économiques à porter une attention beaucoup plus importante à ce sujet explique les innombrables initiatives réglementaires qui sont en

cours et qui vont se poursuivre pendant sans doute de nombreuses années. Le sujet est d'une grande complexité, non seulement pour la compréhension et le suivi de l'évolution réglementaire, mais aussi sur ce qui fait vraiment du sens à la fois pour les investisseurs et pour l'amélioration des pratiques globales de nos sociétés. Un excès de réglementation, quel que soit le sujet, aboutit souvent à des résultats inefficaces, voire contreproductifs. Nous observons d'ailleurs que sur toute cette thématique, l'immense majorité des institutions de prévoyance prend le sujet très au sérieux, mais se montre aussi pragmatique dans sa mise en œuvre avec une approche pas à pas.

Observes-tu certaines tendances de fond dans la structuration des actifs ?

Absolument. Il y a un peu plus de 20 ans, la discrimination des institutions de prévoyance par rapport au fonds de placement en matière de droit de timbre avait favorisé la création de structures collectives dédiées pour les très grandes caisses de pension et les fondations de placement pour y loger des mandats classiques en valeurs mobilières particulièrement exposés aux coûts

## Cette édition aborde les sujets suivants :

Cinq questions à Yvar Mentha	1
Etablir des rapports d'impact pertinents dans le segment du private equity	3
Investissements en infrastructures : essentiels pour le développement social depuis plus de 2000 ans	5
Elargissement continu du reporting ESG	7
<b>Divers</b>	8
<b>Calendrier 2024</b>	8

du droit de timbre (par exemple les investissements en actions étrangères). Aujourd'hui l'intérêt pour des structures collectives dédiées à un petit groupe d'institutions de prévoyance s'est déplacé vers les investissements immobiliers et les investissements en actifs privés (private equity, dette privée, infrastructure, immobilier international, etc). Les institutions de prévoyance réalisent qu'une structure créée spécialement pour elles, par exemple sous forme d'un segment d'une fondation d'investissement, peut répondre à de nombreux avantages de « pooling », d'efficacité opérationnelle et de gouvernance pour ce type d'actifs plus complexes. Chez IST, nous sommes très attentifs à ces besoins et à la recherche de solutions sur mesure qui répondent aux attentes de nos membres.

#### Aurais-tu 3 souhaits à formuler pour l'avenir des fondations de placement ?

- 1 Une meilleure compréhension par le marché des institutions de prévoyance que la fondation d'investissement est leur véhicule de placement dont ils peuvent utiliser toutes les possibilités et non simplement une structure collective comme n'importe quel fonds de placement. La fondation d'investissement peut aussi bien être utilisée pour des produits d'investissement efficaces et de qualité pour le plus grand nombre que comme plateforme pour les besoins de petits groupes d'institutions de prévoyance. C'est aussi la responsabilité d'institutions comme IST de mettre en avant ces spécificités.
- 2 Un traitement aussi avantageux sur le plan réglementaire et fiscal pour les fondations de placement que pour les autres structures collectives, notamment les fonds de placement. Il n'y a aucune justification pour des discriminations quelconques.

3 Le maintien d'un dialogue respectueux et transparent avec l'autorité de surveillance des fondations de placement. Nous pensons que les autorités de surveillance du deuxième pilier font globalement du très bon travail et la relation entre les fondations de placement et la CHS PP est tout à fait constructive. Préserver une relation de qualité entre autorité de surveillance et assujettis est importante pour développer de bons produits d'investissements.

#### Tu es engagé dans le Conseil de fondation et en tant que président depuis 2011 déjà, ce qui te permet d'avoir un certain recul. Comment la fondation s'est-elle développée au cours de la dernière décennie et quels sont ses points forts ?

Chaque décennie de l'histoire de la fondation qui existe depuis bientôt 60 ans a amené son lot de défis. Dans les années 1990, la fondation a lancé des véhicules de placement indiciels sur les actions internationales qui correspondaient à un besoin émergent des institutions de prévoyance. Dans les années 2000, la fondation qui était tombée sous le contrôle d'un petit groupe d'établissements bancaires, a repris son autonomie et constitué une gouvernance exclusivement constituée de représentants des institutions de prévoyance et d'experts indépendants. La dernière décennie a été marquée par le développement de l'offre de produits sur les marchés privés et de développement de compétences de gestion propriétaires sur l'immobilier et l'infrastructure. La présente décennie reflète les préoccupations de nos membres, comme l'intégration accrue de la dimension ESG dans nos pratiques et notre reporting et le développement de segments dédiés pour des grandes institutions de prévoyance. IST demeure une vieille dame de la prévoyance très active et pleine

d'initiatives, c'est fondamental aujourd'hui comme hier !

#### Quelles sont, selon toi, les qualités essentielles que doit posséder un membre du Conseil de fondation et qu'apprécies-tu dans la collaboration au sein du Conseil de fondation ?

Les membres du Conseil amènent leurs compétences complémentaires en finance et dans le domaine de la prévoyance, l'expérience au sein de leur institution et la curiosité et la recherche de solutions bénéfiques pour leur institution respectives et les autres institutions. Le dialogue est nourri et respectueux et je crois que la plupart d'entre nous prenons beaucoup de plaisir à ces échanges. Pour moi, certainement une de mes plus belles expériences professionnelles dans mes activités de gouvernance !

#### En tant que personne engagée dans de nombreux domaines, quelles sont les activités qui te permettent de te ressourcer ?

J'adore passer du temps avec ma famille et mes amis proches, faire du sport, lire, voyager et découvrir des bons vins. Comme IST, j'espère qu'ils vont se bonifier avec les années ...

Merci beaucoup pour ton temps et tes réponses.

# Etablir des rapports d'impact pertinents dans le segment du private equity

**Les investissements réalisés dans l'intention de générer un impact social et environnemental positif mesurable en même temps qu'un rendement financier (également appelés « investissements d'impact ») suscitent un intérêt croissant. Le marché a également reconnu que le private equity pouvait jouer un rôle de premier plan pour financer la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD »).**

Cette activité se prête particulièrement bien aux investissements d'impact :

- le private equity est un moyen de financement privilégié par les petites et moyennes entreprises, lesquelles représentent l'épine dorsale de l'économie;
- le private equity exerce un contrôle étroit sur les entreprises en portefeuille; et
- le private equity soutient des modèles d'affaires disruptifs et les solutions innovantes (indispensables pour financer le développement durable et la transition climatique).

Les controverses liées à l'écoblanchiment constituent toutefois une source de préoccupation pour l'ensemble du secteur financier et le private equity a toujours été lent à adopter des pratiques transparentes en matière d'information aux investisseurs. En bref, il est impératif d'établir des rapports d'impact clairs dans le segment du private equity et nous expliquons dans cet article comment procéder.

## Meilleures pratiques de la branche

Les meilleures pratiques de la branche en matière de rapports d'impact, telles que prescrites par les principales organisations et initiatives d'investissement d'impact, ainsi que par les réglementations telles que le règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR), préconisent :

- Un **processus interne formel et une gouvernance** qui s'appuient sur les principes opérationnels de la gestion de l'impact.<sup>1</sup>

- Des **évaluations d'impact et une théorie du changement** basées sur des données qualitatives et quantitatives et intégrant les orientations du projet de gestion de l'impact.<sup>2</sup>
- Une **intention d'obtenir un impact, des indicateurs clés de performance (KPI) et des objectifs** prenant en compte les indica-

teurs IRIS+ du GIIN<sup>3</sup> pour optimiser la comparabilité sur le marché, lesquels sont définis dans le guide pour la construction du portefeuille (comme le recommande la SFDR).

- La mesure des **progrès accomplis** et des contributions (positives et négatives) sur une base annuelle.
- Une **agrégation des données quantitatives** au niveau du portefeuille dans la mesure du possible.<sup>4</sup>

## Rapport d'impact d'IST3 Private Equity 3 Impact EUR (« IST3 PE3 ») / approche de Schroders Capital

A l'automne 2023, BlueMark, le principal vérificateur externe de l'application des

## Overlay d'impact dans le processus d'investissement

### RECHERCHE D'OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT

- L'investissement est-il intéressant et permet-il d'obtenir un impact ?



### DUE DILIGENCE

- L'investissement obtient-il un score suffisant dans l'évaluation d'impact ?
- Un impact ESG négatif a-t-il été identifié ?
- Le groupe d'évaluation de l'impact de Schroders approuve-t-il l'analyse d'impact et l'investissement est-il en adéquation avec le portefeuille ?
- L'entreprise visée ou le gestionnaire de l'investissement sont-ils disposés à se conformer aux exigences en matière de reporting ?



### CADRE CONTRACTUEL DE L'INVESTISSEMENT

- Les exigences en matière de contenu des rapports ESG et d'impact sont-elles définies de manière juridiquement contraignante ?



### SURVEILLANCE ET RAPPORTS

- Toutes les données d'impact convenues sont-elles disponibles ?
- L'entreprise est-elle en passe d'atteindre ses objectifs, sinon quelle en est la cause ?
- Lorsqu'aucun objectif spécifique n'a encore été défini : les données sont-elles suffisantes pour pouvoir définir un objectif significatif ?



### ENGAGEMENT

- Que nous apprennent les données et comment les utiliser pour créer de la valeur (positive et négative) ?



Principes opérationnels pour l'investissement d'impact, a placé Schroders sur son Impact Practice Leaderboard<sup>5</sup>. Cette vérification comprenait l'établissement de rapports et couvrait la stratégie d'impact suivie pour le groupe de placements IST3 PE3. Il est impératif de collecter des données à chaque étape du processus d'investissement (cf illustration en page 3).

Ces informations doivent être résumées dans un rapport d'impact annuel. Au niveau du portefeuille, il convient de présenter une synthèse de la valeur d'investissement (valeur nette d'inventaire ou similaire) pour chaque thème d'investissement prédéfini, tel que les ODD des Nations unies, ainsi que les indicateurs clés de performance les plus importants. Le rapport doit

également inclure des études de cas pour les entreprises nouvellement intégrées au portefeuille et les grandes entreprises en portefeuille. Les études de cas doivent inclure au moins un KPI d'impact quantitatif pertinent pour l'investissement et l'engagement d'impact du portefeuille.

### Etude de cas 1 : fournisseur norvégien leader de solutions de gestion des déchets

Cette entreprise est un maillon essentiel de l'infrastructure sociale et un acteur majeur de l'économie circulaire grâce à sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation des ressources. Elle traite environ 15% du volume total de déchets dans la

chaîne de valeur de la gestion des déchets en amont (collecte et logistique, tri, prétraitement et courtage), et développe ses activités dans le recyclage en aval de la plupart des types de déchets en Norvège. Sans cette entreprise, 2,3 millions de tonnes de déchets auraient pu faire

l'objet d'un traitement sous-optimal, notamment finir dans des incinérateurs, des décharges et des éliminations non autorisées, augmentant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>. Le rapport doit inclure les éléments suivants :



ODD DE L'ONU	Intention d'impact	KPI d'impact (exercice 2022)
 11	Réduire l'impact environnemental des villes (inclut la gestion des déchets)	2,3 millions de tonnes de déchets traités
 12	Améliorer le recyclage et la récupération et réduire le volume des déchets	Taux de récupération des matériaux de 58%
 13	Renforcer la résilience et l'adaptation au changement climatique	1,3 million de tonnes d'émissions de CO <sub>2</sub> e évitées

### Etude de cas 2 : fournisseur de services complets pour les systèmes photovoltaïques commerciaux et les projets d'infrastructure de recharge pour l'électromobilité



Cette entreprise est un fournisseur allemand de services complets pour les projets photovoltaïques commerciaux et les infrastructures publiques de recharge pour l'électromobilité. Son portefeuille de

services comprend le développement et la réalisation de projets de bout en bout ainsi que leur gestion opérationnelle. Le rapport doit inclure les éléments suivants :

ODD DE L'ONU	Intention d'impact	KPI d'impact (exercice 2022)
 7	Améliorer l'accès à l'énergie propre	21 000 KWp de capacité photovoltaïque installée
 11	Fournir un accès à des transports propres et sûrs	24 bornes de recharge pour véhicules électriques installées

## Autres exemples d'intentions d'impact de Schroders Capital et d'indicateurs de performance possibles

ODD DE L'ONU	Intention d'impact	KPI d'impact
 3	Améliorer l'accès aux médicaments et aux services de santé	Patients ayant bénéficié du traitement / service (#)
 3	Augmenter la productivité et l'innovation dans les soins de santé	Brevets dans le domaine de la santé (#)
 6	Améliorer la qualité de l'eau et l'efficacité de l'utilisation de l'eau	Pourcentage d'eau recyclée ou réutilisée (%/m <sup>3</sup> )
 7	Contribuer à l'innovation dans la production et/ou l'utilisation de l'énergie	Emissions de gaz à effet de serre évitées par an (t CO <sub>2</sub> e)
 11	Assurer l'accès à des transports propres et sûrs	Revenus des produits liés aux véhicules électriques (en CHF)
 12	Améliorer la circularité tout au long de la chaîne de valeur	Part des matières premières provenant de ressources recyclées ou durables (%)

<sup>1</sup> The Impact Principles, [www.impactprinciples.org](http://www.impactprinciples.org)

<sup>2</sup> The Five Dimensions of Impact, <https://impactfrontiers.org/norms/five-dimensions-of-impact/>

<sup>3</sup> IRIS+ System, <https://iris.thegiin.org/>

<sup>4</sup> Il convient de noter que tous les cadres reconnaissent qu'il est difficile de procéder à une agrégation significative et spécifique de manière comparable à l'information financière habituelle, en particulier dans le cas d'un portefeuille diversifié

<sup>5</sup> Tableau de bord des pratiques BlueMark, <https://bluemark.co/practice-leader-board/>

## Investissements en infrastructures : essentiels pour le développement social depuis plus de 2000 ans

### Les anciens Romains le savaient déjà

**De la construction de routes dans tout l'empire jusqu'aux aqueducs destinés à alimenter la population en eau – les infrastructures sont vitales. Depuis des millénaires, les infrastructures sont en quelque sorte la colonne vertébrale qui permet aux nations de se développer et de prospérer. De nos jours aussi, la société doit pouvoir compter sur un vaste réseau de voies de communication et de conduites d'approvisionnement pour fonctionner et se développer. Pourtant, les stratégies d'investissement dans les infrastructures ne suscitent de l'intérêt que depuis quelques décennies. Cela est d'autant plus frappant que leurs caractéristiques sont parfaitement adaptées aux besoins des investisseurs institutionnels liés par des engagements à long terme.**

Les infrastructures profitent des mégatendances actuelles, qui nécessiteront des financements considérables dans les décennies à venir. Parmi ces tendances, citons les efforts mondiaux de décarbonation et la transition vers des formes d'énergie durables, les avancées de la numérisation et l'interconnexion toujours plus forte,

mais aussi la nécessité de renouveler les infrastructures existantes dans la majorité des pays industrialisés.

### Importants plans de relance dans le monde entier

De nombreux gouvernements ont ainsi adopté d'importants plans de relance afin d'inciter le secteur privé à investir

dans les infrastructures. Aux Etats-Unis, l'« Infrastructure Investment and Jobs Act » prévoit par exemple des dépenses publiques de l'ordre de 1200 milliards de dollars dans ce domaine. Ce programme mis en place pour encourager le développement des infrastructures n'est toutefois pas unique en son genre. L'UE, la Suisse et d'autres pays encore ont également créé des incitations massives pour répondre aux besoins futurs (par ex. des subventions financières pour les parcs solaires alpins en Suisse). Cependant, même des dépenses publiques substantielles ne couvriront pas les importants besoins en capitaux. Une opportunité unique s'offre ici au secteur privé. Certains des plus grands gestionnaires d'actifs (alternatifs), comme BlackRock et CVC, en ont récemment profité pour renforcer leurs engagements en rachetant les gestionnaires de fonds d'infra-

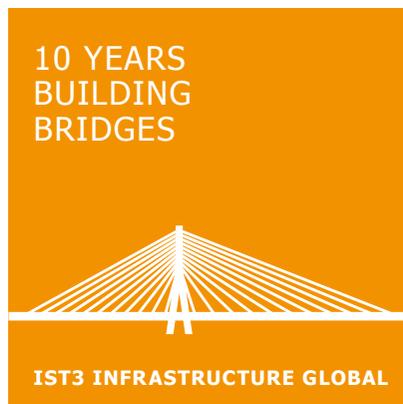
structure Global Infrastructure Partners et DIF Capital Partners.

### Raisons d'investir et délimitation par rapport à d'autres catégories d'actifs

Dans le segment des investissements présentant un ratio risque/rendement plus élevé, les stratégies en infrastructure peuvent se recouper avec le private equity dans le segment « Value Add ». En revanche, les stratégies « Core » se concentrent sur des actifs physiques stables plutôt que sur des projets commerciaux. Le segment « Core » constitue par ailleurs une alternative attrayante à l'immobilier mondial. Tributaire des cycles économiques, l'immobilier commercial est plus exposé aux baisses. En revanche, les investissements privés dans les infrastructures offrent une prime de rendement et affichent une volatilité moindre. Ils requièrent toutefois une expertise spécifique, non seulement pour exploiter les installations en question, mais aussi pour réaliser des investissements appropriés le long du spectre risque/rendement et obtenir ainsi la diversification requise. Pour les investissements représentant des montants importants, un partenariat avec des investisseurs industriels ou financiers poursuivant les mêmes objectifs peut souvent générer une valeur supplémentaire tout en réduisant les risques.

### L'expérience pratique d'IST remonte à 2014

IST a reconnu les avantages des infrastructures en tant que classe d'actifs et a commencé à concevoir un groupe de placements spécialement destiné aux caisses de pension suisses il y a plus de dix ans. IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL a finalement été lancé fin 2014. Cette stratégie a été développée en réponse à la demande d'un groupe de grandes institutions de prévoyance suisses, à l'exemple de fonds de pension canadiens et australiens qui investissaient déjà des parts toujours plus importantes de leur portefeuille dans des placements en



infrastructures. Dans ces pays, les grands fonds de pension ont des dizaines d'années d'expérience de l'investissement en infrastructures et mettent souvent en place leur propre équipe afin d'obtenir une exposition globale diversifiée à un coût avantageux.

### Soutien réglementaire de la part de la politique

Grâce aux modifications apportées à l'OPP 2\* en 2020, les caisses de pension suisses peuvent investir jusqu'à 10% de leur fortune dans des placements en infrastructures. Selon la dernière étude de Swisscanto sur les caisses de pension, les allocations actuelles ne dépassent pas 1,4%, soit nettement moins que l'allocation typique de 5 à 6% des groupes de comparaison australiens et canadiens, considérés comme des précurseurs mondiaux selon les données de Preqin.

### Faible corrélation, flux de trésorerie transparents, protection contre l'inflation

Pour les investisseurs qui cherchent à équilibrer leurs actifs et leurs passifs, l'ajout d'actifs d'infrastructure à leur portefeuille apporte plusieurs avantages. Premièrement, ces derniers présentent une faible corrélation avec les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions cotées et les titres à revenu fixe, ce qui contribue à améliorer la diversification de l'ensemble du portefeuille et permet d'atténuer les fluctuations en période de forte

volatilité. Une deuxième caractéristique est la transparence des flux de trésorerie futurs, ce qui permet de tabler sur une performance robuste et stable. Ces flux de paiement sont souvent liés à l'inflation. Etant donné la longévité des infrastructures, cette particularité s'accorde bien avec les engagements des caisses de pension. Le fait que ces actifs sont essentiels pour la société est un autre aspect crucial. Comme les modèles de rémunération sont uniquement axés sur la mise à disposition et la disponibilité des installations, les actifs d'infrastructure ne présentent qu'une faible corrélation avec les cycles économiques. La nature systémique et à forte intensité de capital des infrastructures signifie en outre qu'elles sont souvent réglementées et/ou monopolistiques et que les barrières à l'entrée sont élevées.

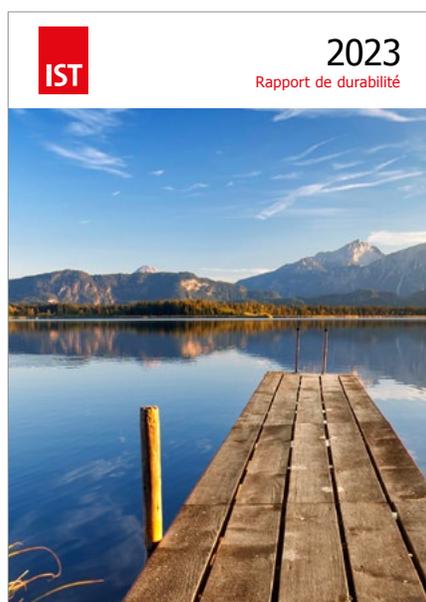
### Conclusion

Compte tenu de tous ces facteurs, les investissements en infrastructures pourraient représenter un pilier important des portefeuilles institutionnels au cours des prochaines décennies. Les récentes turbulences et la volatilité accrue observées sur les marchés ont permis à cette classe d'actifs de prouver sa raison d'être et d'afficher une évolution positive alors que les autres classes d'actifs étaient à la peine. Nul doute que la faible allocation aux infrastructures des caisses de pension suisses par rapport aux institutions comparables dans le reste du monde sera corrigée dans les années à venir. IST s'est donnée pour mission de regrouper les capitaux d'investisseurs suisses partageant les mêmes convictions, de réaliser les économies d'échelle nécessaires en constituant une équipe de spécialistes et d'offrir à ses investisseurs un véhicule de placement rentable, largement diversifié et au positionnement défensif.

\* Ordonnance suisse sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP)

# Elargissement continu du reporting ESG

**Nos investisseurs ont très bien accueilli le format et le contenu de nos publications sur le thème de la durabilité et de l'engagement et ces rapports ont été étoffés l'année dernière. L'ensemble d'indicateurs désormais plus large tient compte des dernières recommandations des associations de branche et ces données supplémentaires ont été intégrées dans la troisième édition du rapport de durabilité publié fin mars 2024, ainsi que dans le rapport sur les activités d'engagement. En outre, des rapports sur l'exercice des droits de vote liés aux actions suisses et étrangères en 2023 ont été établis et publiés sur le site Internet d'IST.**



## Rapport de durabilité 2023 : continuité et élargissement du contenu

Fin mars 2024, IST a publié son troisième rapport de durabilité, lequel fournit des informations pratiques et orientées vers les investisseurs sur ses activités et les récents développements dans ce domaine. La transparence du reporting, tant au niveau de l'entreprise que des produits, est un élément central de la stratégie de durabilité d'IST. Le rapport, qui peut être consulté sur notre site Internet ([istfunds.ch/fr/nachhaltigkeit/](http://istfunds.ch/fr/nachhaltigkeit/)), renseigne en détail sur les points forts de l'année écoulée :

- Elargissement de l'ensemble d'indicateurs ESG pour les placements traditionnels, y compris comparaison avec l'année précédente, en accord avec les recommandations de l'ASIP ainsi que les Swiss Climate Scores
- Application de la méthodologie REIDA recommandée par la CAFP pour les groupes de placements immobiliers IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (ISW), IST IMMOBILIER FOCUS (ISF) et IST IMMO INVEST SUISSE (IIS) gérés à l'interne ; transparence maximale grâce à l'utilisation de valeurs mesurées pour les placements immobiliers directs ISW et ISF, consolidation des valeurs pour IIS en fonction des dernières données communiquées par les gestionnaires d'actifs respectifs
- Publication des chiffres de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et de l'empreinte carbone d'IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL, pour autant que ces données soient communiquées par les gestionnaires externes
- Premiers investissements effectués pour le groupe de placements IST3 PRIVATE EQUITY 3 IMPACT EUR lancé au 4<sup>e</sup> trimestre 2022
- Confirmation de la stratégie ESG adoptée par le Conseil de fondation lors de ses séances



## Rapport d'engagement 2023 : nombreux changements positifs

IST fait depuis plusieurs années usage de ses droits d'actionnaire au nom des investisseurs, d'une part en exerçant ses droits de vote, d'autre part en entamant un dialogue avec des entreprises cotées dans le cadre d'un engagement collaboratif. Nous considérons le dialogue avec les entreprises dans le but d'obtenir un changement de comportement dans le domaine ESG comme une mesure importante et une alternative intéressante à l'exclusion de ces entreprises de l'univers de placement. En particulier pour les placements sur le marché secondaire, les activités d'engagement constituent une approche ESG efficace. Notre rapport d'engagement renseigne en détail sur ces activités et sur les changements positifs obtenus par IST l'année dernière grâce à sa collaboration avec Sustainalytics. ([istfunds.ch/fr/nachhaltigkeit/](http://istfunds.ch/fr/nachhaltigkeit/)). Nous nous concentrons sur le programme « Material Risk Engagement » (MRE) ainsi que sur l'engagement thématique « Sustainable Forests and Finance »

(TE SFF) de Sustainalytics. Voici quelques faits concernant nos activités d'engagement :

Material Risk Engagement :

- Dans le cadre du MRE, des changements positifs reflétés par une amélioration de la notation ESG ont été obtenus pour 58 entreprises dans lesquelles IST investit.
- Pour 12 entreprises, le dialogue d'engagement a produit des résultats positifs, en ce sens que les

notations ESG se sont améliorées pour atteindre le niveau de risque « moyen ».

- Les principaux thèmes abordés étaient les suivants : amélioration de la transparence, neutralité carbone, gouvernance ESG ainsi que qualité et sécurité des produits.
- Rapport d'engagement renseignant sur les entreprises figurant dans les groupes de placements d'IST ayant connu une évolution positive dans le cadre du programme MRE

Engagement thématique « Sustainable Forests and Finance » (Gestion durable des forêts) :

- Evolution positive pour six des 22 entreprises du programme Sustainable Forest and Finance; le programme de suivi « Biodiversité » sera lancé à la mi –2024.

## Divers

### Manifestations

Les assemblées des investisseurs d'IST, IST2 et IST3 ont eu lieu le 25 janvier 2024 à Berne, dans les locaux d'Énergie Wasser Bern. Après la partie formelle et des exposés fort intéressants, les participants ont eu la possibilité de visiter les installations de la centrale énergétique Forsthaus qui approvisionne la ville de Berne en énergie et en chauffage à distance. Comme à l'accoutumée, nous organiserons dans les différentes régions une série d'événements consacrés aux thèmes d'investissement d'actualité et aux développements réglementaires dans le paysage des caisses de pension suisses. D'autres se dérouleront sous forme hybride ou sous forme de simples vidéoconférences. Vous trouverez sur notre site [istfunds.ch](http://istfunds.ch) un aperçu actualisé des manifestations agendées en 2024.

### Changements au sein du Conseil de fondation

Lors des assemblées des investisseurs du 25 janvier 2024, nous avons pris congé de Reto Bachmann et Fritz Hirsbrunner, qui ont quitté le Conseil de fondation en raison de leur départ à la retraite. Nous les remercions chaleureusement pour leur précieuse contribution à la croissance et au succès d'IST pendant toutes ces années. Le même jour, les représentants des investisseurs ont élu Remo Keller, directeur de la Caisse de pension des Forces motrices bernoises depuis 2020. Il est titulaire d'un diplôme fédéral de gérant de caisse de pension et apporte avec lui ses larges compétences et connaissances professionnelles.

### Clause de non-responsabilité

La documentation relative aux groupes de placements de la Fondation d'investissement IST n'a qu'un caractère informatif et ne constitue ni une recommandation d'achat, ni une incitation à souscrire des droits des groupes de placements qui y sont mentionnés. Les principes généraux de placement et les directives de placement édictées pour chaque groupe de placements peuvent être obtenus sur demande auprès de la Fondation d'investissement IST, Manessestrasse 87, 8045 Zurich ou téléchargés sur le site [istfunds.ch](http://istfunds.ch). Veuillez lire attentivement cette documentation et prendre en considération les aspects liés aux risques. La valeur des placements et les produits sont susceptibles de diminuer. Les performances passées ne fournissent pas nécessairement une indication quant aux performances futures.



IST Actuel  
Edition avril 2024

### Calendrier 2024

- 26.06.2024 **Événement «Actions suisses»**, Grindelwald
- 20.08.2024 **LES RENCONTRES DE LA RENTREE**, Neuchâtel
- 22.08.2024 **LES RENCONTRES DE LA RENTREE**, Fribourg
- 04.09.2024 **LES RENCONTRES DE LA RENTREE**, Sion
- 26.09.2024 **INCONTRI DI FINE ESTATE**, Lugano
- 03.10.2024 **RENCONTRE D'AUTOMNE**, Genève

IST Investmentstiftung

Manessestrasse 87 | 8045 Zürich  
Tel 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01  
[info@istfunds.ch](mailto:info@istfunds.ch) | [istfunds.ch](http://istfunds.ch)

IST Fondation d'investissement

Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne  
Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01  
[info@istfunds.ch](mailto:info@istfunds.ch) | [istfunds.ch](http://istfunds.ch)